

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEL-2021- 57

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 16
- votants 17
- absents 2

Du vendredi 22 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le 22 octobre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET**Décision modificative n°2 au
Budget Principal au titre de
l'année 2021**

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28 octobre 2021 et que la convocation du Conseil avait été faite le 15 octobre 2021

Procuration : Amélie MOLTER à Emilie BEAUEtait absente excusée : Amélie MOLTEREtaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, présente une décision modificative n°2 au Budget Principal, à savoir :

Désignations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231 : Entretien et réparations voiries	4 700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00 €	25 042.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	4 700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	29 742.00 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le 28/10/2021

ID : 052-215200403-20211022-DEL2021_57-DE



R-7022 : Coupes de bois	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 042.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 042.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 700.00 €	29 742.00 €	0.00 €	25 042.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	48 751.52 €	0.00 €	0.00 €
R-238 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	48 751.52 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	48 751.52 €	0.00 €	48 751.52 €
D-21538 : Autres réseaux	174 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	174 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	174 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	174 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	174 000.00 €	222 751.52 €	0.00 €	48 751.52 €
TOTAL GENERAL	73 793.52 €		73 793.52 €	

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la décision modificative n°2 au Budget Principal et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°2 au Budget Principal au titre de l'année 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 28 octobre 2021

Le Maire



Monsieur André NOIROT